

Le Conseil de sécurité de l'Onu à Kinshasa

Congo-Kinshasa La tension est forte entre le régime et l'Onu, alors que Kinshasa tente d'éviter tout observateur extérieur aux scrutins.

Week-end crucial pour le Congo que celui qui vient de se terminer. Kinshasa accueillait en effet la visite d'une délégation du Conseil de sécurité de l'Onu pour discuter du processus électoral, retardé de deux ans sur le prescrit légal en raison du manque de volonté du régime pour l'organiser.

Hors mandat depuis deux ans, le président Joseph Kabila a montré une mauvaise humeur croissante à l'égard de l'Onu. Il a réclamé le mois dernier à la tribune de l'Assemblée générale "*le début effectif et substantiel du retrait*" de la plus grande mission de casques bleus au monde (17 000 hommes) – ce qui n'empêche pas ses ministres d'emprunter régulièrement les vols onusiens pour circuler au Congo. Il a bloqué l'entrée sur son territoire de matériels pour les casques bleus et imposé un long suspens à la délégation du Conseil de sécurité en visite à Kinshasa : la recevrait-il ou non ?

M. Kabila entend ainsi protester contre l'insistance de l'Onu et des membres du Conseil de sécurité pour que les élections congolaises aient effectivement lieu le 23 décembre comme annoncé et qu'elles soient équitables, transparentes et crédibles. Or, on en est loin.

Le régime Kabila n'a, en effet, toujours pas respecté ses obligations explicitement inscrites dans l'Accord de la Saint-Sylvestre 2016, qui balisait le chemin vers des élections crédibles et désamorçait la colère populaire suscitée par la non-organisation des scrutins. Parmi ces obligations figuraient la décrispation politique (libération des prisonniers politiques ; fin des poursuites judiciaires destinées à écarter des concurrents crédibles et populaires de la course à la présidence) mais aussi le partage avec l'opposition des institutions destinées à surveiller le processus électoral.

Six millions d'électeurs suspects

En cause également : la présence sur les listes électorales de 6 millions de noms (soit 16,6 % des effectifs) qui ne sont pas accompagnés d'empreintes digitales, comme l'exige la loi. Après que les élections présidentielle et législative de 2011 eurent été jugées "*non crédibles*" par les observateurs nationaux et internationaux, en raison des fraudes massives qui les ont marquées et ont maintenu le président Kabila au pouvoir, l'opposition se méfie de ces 6 millions d'anomalies. Mais la Ceni (Commission électorale nationale indépendante, réputée acquise au Président sortant) balaie cette critique d'un revers de la main.

Enfin, la "*machine à voter*" concentre toutes les critiques. Non prévue par le calendrier électoral officiel, elle est néanmoins imposée par la Ceni – qui a cependant refusé que son logiciel soit audité. Cela pose un problème "*de fiabilité*" puisque "*le choix de l'électeur n'est pas à l'abri de modifications volontairement programmées*", soulignait vendredi le Comité laïc de coordination (CLC), qui organisa en 2017 et 2018 les grandes manifestations de chrétiens pour rejeter la prolongation au pouvoir de Joseph Kabila qui se profi-

lait alors.

Pas de regards extérieurs

Enfin, malgré des bruits circulant à Kinshasa selon lesquels la Ceni aurait des difficultés de financement du processus électoral, celle-ci a réitéré ce week-end auprès de la délégation du Conseil de sécurité la position de Kinshasa, hostile à toute observation extérieure du processus. Non seulement les observateurs internationaux ne seront pas admis, mais Kinshasa répète qu'elle ne demandera aucune aide financière ou logistique extérieure pour les organiser – ce qui donnerait au donateur un prétexte pour surveiller le processus électoral.

Marie-France Cros